

FORMULAIRE

Demande de changement d'usage personnel (sans compensation) d'un local
d'habitation (location saisonnière)

A noter : Tout dossier incomplet ou insuffisamment renseigné fera l'objet d'une demande de pièces complémentaires.

Un formulaire par adresse de changement d'usage

1. Adresse et type de local objet du changement d'usage

Adresse :
Code postal :
Bâtiment : Escalier :
Etage : Porte : N° de lot (si copropriété) :
Référence cadastrale : Section : __ Parcelle : __
Surface totale habitable du local : Nombre de pièces principales :

Résidence principale : ☐ oui ☐ non

Résidence secondaire : ☐ oui ☐ non

Bien loué à l'année (étudiants : ☐ oui ☐ non

Bien acheté pour mise en location saisonnière : ☐ oui ☐ non

☐ Maison individuelle ☐ Appartement

☐ Annexe :

S'agit il ? (Cocher si le local est concerné)

☐ logement de gardien, ☐ logement foyer, ☐ garage, ☐ logement de fonction, ☐ logement social,

Capacité d'accueil : personne(s) maximum

Nombre de pièces composant le local :pièce(s)

Accessibilité aux personnes handicapées : ☐ oui ☐ non

2. Identité du demandeur

Qualité : ☐ propriétaire , ☐ bénéficiaire d'une promesse de vente, ☐ autre :

Vous êtes un particulier :

Mme/ M.

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Courriel :

Vous êtes une personne morale :

Dénomination :

SIRET/SIREN :

Adresse du siège social :

Code postal : Ville :
Téléphone : Portable :
Représentant de la personne morale : Mme /M.
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Qualité :
Téléphone portable :
Courriel :

2-1 Personne à contacter si différente du demandeur (la décision sera envoyée au demandeur) :

Mme /M.
Nom : Prénom :
Téléphone : Portable :
Courriel :

3.Mise à disposition prévisionnelle :

Durée prévisionnelle de location (en jours cumulés sur une année civile)?:

☐ +120 jours par/an ☐ -120 Jours par an

☐ Périodique ☐ toute l'année

Quelles sont les périodes prévisionnelles de location ?

.....
.....

Surface habitable de l'immeuble collectif où est situé le local ?.....

Nombre de logements de l'immeuble collectif où se situe le local ?.....

L'immeuble collectif où se situe le local a-t-il été construit il y a plus de 5 ans? : ☐ oui, ☐ non

Date de construction (si connue) :

Etes-vous déjà en possession d'une autorisation de changement d'usage pour une location saisonnière sur la commune : ☐ oui , ☐ non

Si oui : numéro de la déclaration :

Quelles sont les plateformes ou les moyens utilisés pour mettre en location ? :

.....
.....

3-1 Occupation actuelle (résidence principale, location à l'année, vacant...) ?

.....

3-3 Le local fait-il l'objet d'une déclaration préalable de travaux ou d'une demande de permis de construire ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, N° de cette demande d'autorisation d'urbanisme :

Date de son dépôt :

Projet :

Date d'autorisation :

4- Autre mention à communiquer ? : (cette rubrique permet de préciser des informations non prévues dans le formulaire que vous souhaitez communiquer):

.....
.....

.....
.....

5. Engagement du demandeur

Je déclare exacts tous les renseignements fournis ci-dessus ;

Je permettrai aux agents dûment habilités de la Mairie la visite du local, objet de la demande de changement d'usage et la mesure éventuelle des surfaces déclarées.

Fait à Le.....

SIGNATURE :

Dossier à envoyer: HDV Chevilly-Larue 88, avenue du Général de Gaulle 94669 Chevilly-Larue Cedex	Ou à remettre : Relais BRETAGNE Service Urbanisme 40 rue Elisée Reclus 94550 Chevilly-Larue MAIL : urbanisme@ville-chevilly-larue.fr
--	---

ANNEXE 1

LISTE DES PIECES A FOURNIR

1- Pour toute demande

- Plan de situation (google map, ...) ou un plan cadastral (cadastre.gouv.fr) – entourer ou mettre une croix sur le bâtiment ou le pavillon concerné.
- Plan de niveau du local, appartement objet de la demande, daté et signé par le(s) demandeur(s), avec mention de la surface habitable ;
- Engagement sur l'honneur qu'il s'agit d'un logement décent tel que défini par le décret N°2002-120 du 30 Janvier 20022
- Attestation sur l'honneur de la compatibilité du règlement de la copropriété ou de l'accord de l'assemblée générale des copropriétaires pour le changement d'usage demandé.
- Une photo vue de proche ou de loin du local
- photo du local/appartement
- Cerfa meublé de tourisme N°14004*04

2- En cas de résidence secondaire ou de résidence principale louée plus de 120jours par an :

- Diagnostic de performance énergétique (DPE)